



Montpellier, le 10 septembre 2013



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

La D.A.S.E.N.,
Directrice des services départementaux de
l'éducation nationale
de l'Hérault

à

Mesdames et Messieurs
les personnels enseignants du 1^{er} degré
du département de l'Hérault
pour attribution

Mesdames et Messieurs
les inspecteurs de l'Éducation nationale
chargés d'une circonscription du 1^{er} degré
pour information

Direction académique
des services de
l'Éducation Nationale
de l'HERAULT

Direction des
ressources humaines

SCPE 1^{er} degré
Service
Commun des personnels
enseignants 1^{er} degré

Affaire suivie par
Déborah Lavaud-Charrondiére
Télécopie
04-30-63-65-91

courriel
ce.dsden34sape1d@ac-
montpellier.fr
DSDEN de l'Hérault
31, rue de l'Université
CS 39004
34064 Montpellier
cedex 2

POUR DIFFUSION A L'ENSEMBLE DES PERSONNELS

OBJET : Procédure de dépôt et de transmission **DES CANDIDATURES A UN POSTE A L'ETRANGER** relevant de l'AEFE pour la rentrée 2014 des enseignants titulaires du 1^{er} degré.

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur la note publiée au B.O. n° 31 du 29 août 2013.

Personnels concernés : Seuls les fonctionnaires titulaires du ministère de l'éducation nationale qui justifient de trois années de services effectifs dans la fonction en qualité de titulaire à la date d'effet du recrutement peuvent se porter candidats. Ils doivent se trouver dans l'une des situations administratives suivantes : en position d'activité, de congé parental, de disponibilité ou de détachement **en France ou à l'étranger**.

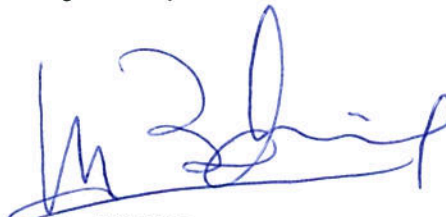
Les candidats doivent télécharger par voie électronique sur le site de l'AEFE <http://www.aefe.fr> le dossier à utiliser selon les indications contenues dans la note de service du 27 août 2013.

Les dates inscrites dans le tableau, au verso, sont des **dates limites** et doivent être strictement respectées.

CALENDRIER DES OPERATIONS DE RECRUTEMENT 2014

NATURE DES OPERATIONS	Postes relevant de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger
<p><u>Consultation des postes sur le site du Ministère de l'Education Nationale :</u> <u>http://www.education.gouv.fr/</u> Rubrique «concours, emplois et carrières»/«personnels enseignants»/Siad et sur le site de l'AEFE : <u>http://www.aefe.fr/</u></p>	<p>A compter du 5 septembre 2013</p>
<p>Dossier de candidature : saisi par voie électronique sur le site internet : <u>http://www.aefe.fr</u></p> <p>Ce dossier, édité, renseigné, accompagné des pièces justificatives (liste dans note du 01/08/2012) et signé, doit être remis en double exemplaire au supérieur hiérarchique direct.</p>	<p>Entre le 5 et 26 septembre 2013</p> <p>Au plus tard le 27 septembre 2013</p>
<p><u>Transmission des dossiers à l'AEFE</u> <u>Bureau de recrutement</u> <u>1 allée Baco BP 21509</u> <u>44015 NANTES CEDEX 01</u></p> <p><u>par la voie hiérarchique.</u></p>	<p>Avant le 7 octobre 2013</p>

Pour la DASEN
DSDEN de l'Hérault empêchée,
L'AENESR,
Adjointe au Secrétaire Général de l'Académie
Chargée du département de l'Hérault,



Martine BOLUIX